

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-964

présenté par

M. Bernalicis, Mme Autain, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	0	2 000 000
Gendarmerie nationale	0	8 000 000
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	0	0
Nouveau : Augmentation des moyens de la police technique et scientifique (<i>ligne nouvelle</i>)	10 000 000	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel, le groupe parlementaire de la France insoumise entend souligner l'absence de moyens suffisants pour la police technique et scientifique.

Depuis une dizaine d'années, la charge de travail de la police technique et scientifique (PTS) s'est accrue, sans que le nombre d'analystes suive le mouvement. La PTS représente 2 500 agents, soit 2 % des effectifs de police. Si des efforts sont faits sur ces moyens, ils ne sont pas suffisants. Elle fait face à un manque de spécialistes. La rareté de certaines disciplines primordiales peut rendre les délais d'analyse plus longs, ralentissant la progression des enquêtes. Selon l'AFP, les morphoanalystes (analyse des projections de sang) ne sont qu'une dizaine en France actuellement. Cela a pour conséquence l'attribution progressive des analyses ADN par les juges à des laboratoires privés. « En cas d'urgence, ils font ce choix, car un laboratoire privé peut traiter plus vite la demande que la PTS, en charge d'analyses aussi nombreuses que variées », a rapporté une technicienne principale de la PTS à l'AFP à l'été 2021.

Nous transférons 10 millions d'euros en AE et en CP sur les lignes budgétaires dédiées à l'achat de caméras piétons de l'action 06 du programme 176 "Police nationale" (2 millions sur cette action en AE et en CP) et de l'action 04 du programme 152 Gendarmerie Nationale (8 millions sur cette action en AE et en CP) pour transférer 10 millions d'euros en AE et en CP sur le programme "Augmentation des moyens de la police technique et scientifique" nouvellement créé, qui permettra d'abonder à son tour le programme 176 police nationale.